

**René COLLIN - Ministre du Gouvernement wallon
et de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Agriculture - Nature - Forêts

Ruralité - Tourisme

Sports

Communiqué de presse

21,5 millions d'€ au bénéfice d'actions de développement rural !

29/10/2015

Suite à l'appel à projets lancé dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural (PwDR) 2014-2020 et sur proposition du Ministre de la Ruralité, René COLLIN, le Gouvernement wallon a sélectionné 13 Groupes d'Action Locale (GAL) et décidé de financer leurs Stratégies de Développement local.

Les GAL sont des partenariats public-privé qui, sur un territoire déterminé, ont pour objectifs de mobiliser les habitants des zones rurales, de soutenir la réalisation de leurs idées ainsi que d'expérimenter de nouvelles méthodes. Ils ont pour effets de créer du lien et de nouveaux partenariats locaux, de positionner les territoires ruraux face à la globalisation ou encore de mettre en avant les nouvelles fonctions des territoires ruraux.

Pour être éligibles les GAL doivent couvrir au minimum 3 communes entières contiguës situées en zone rurale et la population du territoire doit être comprise entre 10.000 et 70.000 habitants. Chaque GAL a élaboré un Plan de Développement Stratégique (PDS), document dans lequel sont identifiés différents éléments tels que les partenaires, le diagnostic, la stratégie de développement, ainsi que la liste des projets envisagés.

Les Plans de Développement Stratégique (PDS) remis par 17 GAL ont fait l'objet d'une analyse par l'administration et d'une évaluation par un Comité de sélection sur base des critères suivants :

- la qualité et l'équilibre du partenariat ;
- la capacité à mettre en œuvre la stratégie de développement ;
- l'approche ascendante et la cohérence des projets présentés ainsi que leur mode de sélection ;
- le plan de financement ;
- la cohérence globale de la SDL par rapport au contexte local ;
- la dimension économique des projets ;
- le caractère innovant ;
- l'efficience et la pérennité des projets ;
- la complémentarité avec les autres sources de financement ;
- l'intégration de la dimension de coopération dans la SDL.

Sur recommandation du Comité de sélection, le Gouvernement a décidé ce jeudi 29 octobre de faire une première sélection de 13 Plans de Développement Stratégique (PDS) proposés par les GAL.

La mise en œuvre de ces plans correspond à un budget de total de **21.504.494 €**, dont 90 % à charge de la Wallonie et de l'Europe et 10% à charge des porteurs de projets.

Comme prévu dans le PwDR 2014-2020, le Gouvernement a décidé de **lancer un second appel à candidature** et a fixé la date de dépôt **des Plans de Développement Stratégique au 11 mars 2016**. Les PDS non retenus à l'issue de la première sélection sont éligibles à ce second appel.

Suite à la sélection de leur PDS, les GAL vont recevoir une subvention leur permettant d'engager un appui technique et de finaliser avec les administrations compétentes les projets proposés dans leur PDS.

La mesure LEADER du PwDR

LEADER est l'acronyme de *Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale*.

C'est un outil de développement territorial partagé par plusieurs communes qui concourt à affirmer le caractère multifonctionnel des zones rurales en y encourageant le développement durable.

LEADER s'inscrit dans le cadre du Programme wallon de Développement rural 2014-2020 mis en place pour répondre aux priorités de la Stratégie 2020 définie par l'Europe. Dans ce cadre, LEADER répond plus particulièrement à la priorité « *Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales* ».

LEADER propose une approche méthodologique originale :

- Les projets intégrés et multisectoriels, portant sur des thématiques comme l'économie rurale, l'environnement, le patrimoine, ... servent les objectifs d'une stratégie territoriale clairement affirmée.
- Les projets sont mis en œuvre par des partenariats publics-privés : les Groupes d'Action Locale (GAL).
- L'approche ascendante et novatrice lors de l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement est privilégiée.
- Des projets de coopération entre GAL y sont développés.

Le budget prévu dans le PwDR 2014-2020 pour la mesure LEADER est de 30.701 381 €, financé par la Wallonie à hauteur de 57% et par l'Europe à hauteur de 43%. Ce budget constitue une augmentation substantielle par rapport au budget de la programmation précédente (mesure LEADER du PwDR 2007-2014 : 22.832.000 EUR) et témoigne de l'engagement du Gouvernement wallon en faveur de la ruralité.

Contact Presse : Eric ETIENNE – 0473/75.62.18 – eric.etienne@gov.wallonie.be

Listes des GAL retenus, des communes concernées et exemples de projets proposés par les GAL

GAL	Budget maximum prévu pour le GAL	Communes	Exemples de projets et d'actions
100 villages – 1 avenir	1 653 356,25 €	Amel, Bullange, Burg-Reuland, Bütgenbach Saint-Vith	<p>Amélioration de l'offre touristique en matière de tourisme doux Établissement d'un cadastre de balisage informatisé pour le réseau de randonnées pédestres du territoire et établissement du réseau pédestre à système « points noeuds » ; création d'un module internet de communication et de gestion, qui inclut le réseau pédestre, le réseau cyclable, le réseau vtt, les zones de chasse, un calendrier, le cadastre du balisage du système PN, les réserves naturelles, le camp d'Élsenborn (tir), ... ; intégration du module de communication et de gestion dans le planificateur de randonnée de l'ATEB</p>
Pays des Tiges et Chavées	1 889 943,13 €	Assesse, Gesves, Ohey	<p>Vers une plus grande autonomie (énergétique et fourragère) des exploitations agricoles Bilan en ferme et conseil, brochure de capitalisation, échanges d'expériences, sensibilisation des citoyens, Agri-Culture: conception d'une pièce de théâtre et de circuits de visites d'exploitations...</p>
Culturalité en Hesbaye brabançonne	1 726 562,50 €	Beauvechain, Hélécline, Orp-Jauche, Incourt, Perwez, Ramilies	<p>Création d'un espace test pour les candidats maraichers Formation, accès à la terre, commercialisation des produits... en partenariat avec le CRABE, Créajob, Credal, Terre en vue</p>
Pays de Condroz Famenne	1 183 592,06 €	Ciney, Havelange, Hamois, Somme-Leuze	<p>Dynamique économique du territoire Développer des outils susceptibles de favoriser le maintien et l'essor de l'activité économique, professionnaliser les opérateurs économique locaux pour atteindre une meilleure compétitivité (formation ciblées et parrainage) ; fédérer et mettre en réseau les opérateurs économiques (groupement d'employeurs, achats groupés et économie circulaire)</p>

Entre Sambre et Meuse	1 567 427,63 €	Gerpennes, Mettet, Florennes, Walcourt	Eco-mobilité en Entre Sambre et Meuse Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs éco-mobilité, accompagnement de projets "vélo" dans les écoles, promotion du vélo comme moyen de déplacement...
Haute Sûre - Forêt d'Anlier	1 825 375,00 €	Bastogne, Martelange, Fauvillers, Habay, Vaux-sur-Sûre, Neufchateau, Léglise	Nature vivante et productive Ex : 1) Permaculture: formation en permaculture, aménagement de sentier didactique, création d'un centre permanent de formation et constitution d'une coopérative; 2) Verger vivants et productifs: inventaire, restauration, entretien et valorisation des anciennes variétés fruitières; 3) Sauvegarde des pollinisateurs: protection des pollinisateurs et soutien à la filière apicole
Plaines de l'Escaut	1 672 480,15 €	Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehault, Péruwelz, Rumes	Des espaces verts à investir... Différemment Ex : Mise en place d'une plate-forme transcommunale (publics-privés) ; cadastre parcellaire et détermination de leur affectation (jardins communautaires, espaces verts, vergers, ...) ; espaces de diffusion de techniques et pratiques durables d'aménagement ; actions de sensibilisation
Lesse et Semois	1 870 708,80 €	Bertrix, Bièvre, Bouillon, Wellin, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois	L'insertion socioprofessionnelle, facteur d'innovation sociale et économique Ex : Organisation en réseau des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, création de lieux d'accueil et d'activités pour des publics, inventaire et organisation de la transmission des savoir (compagnonnage); création de lieux et d'activités pour des publics fragilisés et soutien au secteur tourisme (concept "classes vertes pour personnes âgées et handicapées")
Pays des Condruses	1 903 157,90 €	Marchin, Modave, Clavier, Tinlot, Ouffet, Anthisnes, Nandrin	Bien vieillir au Pays des Condruses Ex : Elaboration d'un répertoire des services concernés ; mise en place d'espaces des activités du savoir (EDAS) ; soutien à la mise en place d'un call center et la création de "Centre d'accueil communautaire" ;

			recherche de pistes pour augmenter l'offre de logements pour séniors et faciliter le maintien à domicile
Pays de Herve	1 347 675,00 €	Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt	Accompagner la mutation de l'Agriculture et relever le défi du renouvellement des générations Ex : Mise en réseau des acteurs agricoles du Pays de herve , soutien à la reprise des exploitations, accompagnement et recherche de piste de développement pour les agriculteurs en zones vulnérables (agriculture et environnement)
Pays de l'Ourthe	1 615 265,63 €	Houfalize, Rendeux, La Roche, Manhay, Erezée, Durbuy, Hotton	Energie renouvelable et rénovation énergétique Ex : Inscrire le territoire du GAL dans la démarche territoire à énergie positive (TEPOS), impliquer les habitants, les collectivités et les professionnels dans un processus de réduction de consommation d'Energie (atelier de démonstration, formation des habitants, mise en réseau des entreprises) ; développement de projets hydro-électriques ; mise en place d'un comité citoyen et action de sensibilisation
Botte du Hainaut	1 500 200,00 €	Beaumont, Froidchappelle, Sivry, Chimay, Momignies	Terre des possibles - Faîtes de la culture Coordination des acteurs culturels (Maison des associations); favoriser les l'échanges des pratiques et savoir-faire; programmation commune des Centres culturels; coordination territoriale; espace culturel mobile ...
Romana	1 748 750,00 €	Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort	1+1=3 pour tisser des liens Mise en valeur du patrimoine via la mise en réseau des cercles historiques, des acteurs culturels et des Citoyens ; création d'une plateforme intergénérationnelle de transmission des Savoirs ; mise en réseau des acteurs du territoire

Exemples de réalisations des GAL 2007-2013

Point Ferme - Réseau de distribution de produits locaux

Point Ferme est un réseau de points de dépôt où sont livrés des produits qui proviennent directement du producteur. Les produits sont commandés par le consommateur via Internet, conditionnés sous forme de paniers puis livrés au sein de points de dépôts collectifs. Une initiative lancée par le GAL Pays des Condruses. Quatorze producteurs du Condroz liégeois se sont rassemblés au sein de la coopérative à finalité sociale Point Ferme. Le principe est le suivant : les consommateurs passent commande et paient via la plateforme Internet www.pointferme.be. Les producteurs livrent leurs produits à l'atelier où sont conditionnés les différents paniers commandés. Ceux-ci sont ensuite déposés dans les Points Ferme (lieux où se regroupent les consommateurs tels que l'école, le lieu de travail,...). Les «abonnés» découvrent ainsi des produits frais, locaux et de saison. Ce système permet de soutenir les agriculteurs de la région et leur offre la possibilité de diversifier leur activité agricole et d'élargir leur clientèle. Ce raccourcissement de la chaîne de distribution est porteur de plusieurs améliorations : la réduction du volume de transports, la diminution du gaspillage alimentaire et des traitements nécessaires à la conservation longue des aliments ainsi qu'un prix plus juste pour les agriculteurs.

Le tourisme pêche

La position géographique du GAL Pays de l'Ourthe au cœur de l'Ardenne a poussé l'ASBL à mettre en avant le potentiel de la région au niveau de la pêche à la mouche. C'est un grand bond en avant qu'a effectué la région de l'Ourthe en termes de communication et de promotion de l'activité touristique en mettant en place une offre promotionnelle «Ardenne for you» centrée sur un système forfait découverte comprenant un pass pour les attractions sur le territoire et des nuits en hébergements. Avec l'aide de 600 acteurs touristiques du territoire, le GAL Pays de l'Ourthe a ainsi boosté l'identité touristique de la région. Le partenariat avec RIVEO a débouché sur la mise en place de nouvelles infrastructures et d'une dynamique de promotion plus poussée du «tourisme pêche». Cette activité, bien que saisonnière, rencontre un franc succès auprès des amoureux de la nature. Le projet a permis de rendre la pêche plus accessible par le biais d'animations qui ne demandent pas toujours de matériel spécialisé et/ou de permis. Aujourd'hui, RIVEO est devenu l'opérateur principal de ce projet et pérennise l'action. A titre d'exemple, la pêche «entre copines» est un produit original vers un public plutôt inhabituel dans le monde très masculin de la pêche.

«Les bruits qui courent», des visites guidées insolites

A la découverte d'un territoire, de son folklore, de son patrimoine et de la nature, «Les bruits qui courent» est un projet proposé par le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Une activité qui mobilise les habitants et les associations locales pour accueillir le touriste ! Lancé en 2011, ce projet propose des activités de découverte de la région à travers des visites insolites. Plus de 40 visites ont déjà été organisées autour de trois thèmes différents et ont

été prises en charge par une dizaine de guides locaux qui souhaitent partager leur passion. «Les bruits qui courent» est un concept qui laisse à chaque guide la liberté d'apporter sa vision des choses. La rencontre entre le guide, les visiteurs et l'endroit est au cœur du projet. Le GAL remplit trois missions : identifier les guides, les mobiliser pour établir un programme de visites varié et créer des outils de promotion. Le GAL collabore avec les Maisons du Tourisme et l'Office du Tourisme pour diffuser les supports de présentation et en assurer la promotion. Le projet connaît une moyenne de 300 visiteurs par saison dont les deux tiers sont extérieurs au territoire.

Construction durable

Le GAL 100 Villages - 1 avenir regroupe les communes d'Amel, Büllingen, Burg-Reuland, Bütgenbach et Saint-Vith. Le projet «Construction durable» s'inscrit dans l'optique de valoriser les ressources locales, dont le bois qui est un des éléments clés du paysage économique de l'Est de la Belgique. «Construction durable» a pour objectif de développer le tissu local des sociétés actives dans trois domaines : la Filière bois, la construction durable et les énergies renouvelables. Il s'agit d'un ensemble d'actions ayant pour but de sensibiliser et consulter des partenaires tant publics que privés. Les points forts sont : la création d'un centre d'impulsion «bois, construction durable et énergies renouvelables», centre d'information et de démonstration phare, l'organisation de journées et week-ends de découverte bois - construction durable à destination des habitants et des entreprises, la création d'une grappe d'entreprises du secteur de la construction et la rénovation durables, avec la collaboration du cluster Eco-construction. Fidèle à son slogan «Une vision commune pour une région vivante», le GAL 100 villages - 1 avenir collabore avec les acteurs locaux et les décideurs politiques pour assurer un avenir durable pour la région.

Accueil en maisons communautaires

Une chouette ambiance, un bon repas et surtout la possibilité de créer de nouveaux liens, voici les trois ingrédients clés de la réussite des maisons communautaires mises en place par l'ASBL CAIAC. Depuis 2006, le territoire LEADER des communes de Assesse et Gesves (rejointes par Ohey) aborde les questions importantes de l'évolution démographique : accueil des nouveaux arrivants, vieillissement de la population, cohésion sociale,... Parmi les partenaires du GAL Pays des Tiges et Chavées, l'ASBL CAIAC développe plusieurs projets à dimension sociale . En 2012, CAIAC a mis sur pied trois maisons communautaires situées chacune dans une commune du GAL. L'objectif général vise à offrir aux personnes âgées un accueil de proximité, à mi-chemin entre le maintien à domicile et la maison de repos. Un système qui permet la prise en charge des seniors de manière adaptée et empêche à certains de tomber dans l'isolement, voire d'être « placés » en institution. Ce projet permet à un groupe de personnes âgées de se retrouver une ou plusieurs fois par semaine autour d'une activité conviviale, menée par des animateurs motivés.

